

Au Collège des Bourgmestre et Echevins


Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 25 septembre 2020 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

**Contrat de bail concernant la location d'un emplacement dans la Résidence Nonnewisen entre la Ville et Madame Antonella Perucca**

Contrat de bail par lequel la Ville met à disposition de Madame Antonella Perucca un emplacement intérieur dans la Résidence Nonnewisen - Ilôt 4N, désignation cadastrale 065 PD 81, d'une surface de 17,63 qm, représentant 1,5284 millièmes moyennant un loyer mensuel de 100.- Eur indexé. Le contrat de bail est conclu pour une durée indéterminée.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Melissa Lima  
Service Biens fonciers